



# Le Prucicaderlien



Bulletin d'information  
De la commune

**STE CROIX DE CADERLE**



**2005**

**N° 7**

# Le Mot du Maire



*L'automne est là,*

*La saison estivale s'est très bien passée, beaucoup de visiteurs sont venus apprécier le charme de notre village, mais également ont assisté aux nombreux concerts dans la chapelle, organisés par l'Association Les Amis du Temple que je tiens à féliciter et remercier pour l'organisation de ces animations culturelles.*

*Malgré la sécheresse que nous avons connue cet été et qui a touché certains d'entre vous très durement, aucun problème n'est intervenu sur le réseau d'adduction d'eau de la commune de la 1ère tranche. Les travaux d'adduction d'eau potable de la 2ème tranche de la commune vont débiter courant novembre 2005 (voir article).*

*Pour ce qui concerne les travaux sur la place, le conseil municipal a décidé de remplacer la cabine téléphonique. De ce fait, pendant quelques temps l'usage du téléphone sera interrompu.*

*La rentrée scolaire s'est bien déroulée pour les enfants de la commune concernant les deux ramassages scolaires sur Lasalle et sur St Jean du Gard.*

*Pour les travaux et les dossiers en cours, vous trouverez dans ce bulletin les informations nécessaires.*

*Concernant la seconde tranche des fouilles de la chapelle aucune attribution de subvention n'a encore été reçue le projet est pour le moment suspendu dans l'attente de trouver des aides financières qui sont en cours. Pour la réfection des façades et des murs d'enceinte des aides financières ont été obtenues et nous sommes dans l'attente des dernières aides et ce dossier pourrait être réalisé pour 2006.*

*Concernant le zonage assainissement, le bureau d'études SIEE pourra avancer sur le projet que lorsque le document d'urbanisme sera élaboré.*

*A propos du document d'urbanisme, le conseil municipal travaille actuellement sur l'élaboration de la carte communale qui demande une certaine rigueur de travail et du temps pour effectuer un document cohérent et de qualité.*

*Enfin depuis le 1er septembre la mairie a recruté Loïc en tant qu'agent d'entretien et nous lui souhaitons la bienvenue (voir article).*

*En raison de problème de santé, je n'ai pu être présent aux différentes réunions, manifestations et autres et ce depuis début août, je vous prie de bien vouloir m'en excuser. A ce jour, j'ai repris toutes mes activités.*

*J'adresse la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune et je vous souhaite à toutes et à tous de passer un agréable automne.*

*Le Maire  
Edmond JULIEN*

*Bonne lecture*

# Infos Mairie

## ETAT CIVIL

### Avis de décès des personnes propriétaires à Ste Croix

Renée BONZON née De SEYNES survenue le 27.06.2005 à MARSEILLE

### Avis de décès des personnes domiciliées à Ste Croix

René FAGES survenu le 03.08.2005 à Ste Croix de Caderle

*Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.*

## ETAT CIVIL

### Avis de mariage des personnes sur la commune

M CHAVOIX Thibault

Et

Melle SCHELING Eléonore

le samedi 13 août 2005.

*Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur !*

En raison des congés annuels  
de la secrétaire

Le secrétariat sera fermé  
du lundi 26 décembre 2005  
au lundi 02 janvier 2006



### Secours : 112

Ce numéro peut vous sauver la vie. Vous avez un problème dans un endroit isolé (en randonnée, en cherchant des champignons..) et votre portable ne passe pas, appelez le 112, ce numéro « PASSE » où que vous soyez.

### URGENCE

Pompiers :

18 St Jean du Gard  
Gendarmerie : Lasalle  
04.66.85.20.04 ou 17  
SAMU : 15

# Infos Mairie

## Mairie

Tel : 04.66.85.22.63

Fax : 04.66.85.33.73

Email : mairie-ste-croix30@wanadoo.fr

Ouverture secrétariat

Le mercredi de 14h30 à 16h30

Le Jeudi de 14h à 16h

Permanence du maire

Le jeudi de 14h à 16h

En cas d'urgence : Maire : 04.66.85.43.77

1ère adjointe : 04.66.85.29.77

2ème adjointe : 04.66.85.41.10

## Ramassage Ordures ménagères

Par la communauté de communes

Le lundi matin

## Ramassage encombrants

Par la municipalité  
les 1er mercredi du mois.

## Tri sélectif

Sur la route de Lasalle au lieu dit  
le « Col du Lièvre »



## Permanences sociales Canton de Lasalle

À la Maison des Services Publics de LASALLE

Mardi de 9h à 11h sur rendez-vous

Jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous

Avec Mme RETTIG, Assistante Sociale

Rendez-vous obligatoire au :

04.66.77.09.10

04.66.77.20.15

## ☎ INFOS SERVICE

Allo service public : 39.39

Pour tous renseignements administratifs

Allo enfance maltraitée : 0800.05.41.41 ou 119

Drogue info service : 0800.23.13.13

Fil santé jeune : 0800.235.236

Cancer Info service : 0810.810.821

Impôts service : 0 820 32 42 52

# Démarches administratives

## Démarches administratives



### Recensement Militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser en mairie durant le mois de leurs 16 ans afin de pouvoir récupérer l'attestation de recensement militaire qui leur est demandée lors d'examens et d'être inscrit pour effectuer la journée d'appel à la défense.

### URBANISME

Tous travaux sont soumis à une déclaration auprès de la mairie soit en demande de permis de construire soit une déclaration de travaux.

Les travaux soumis à permis de construire  
sont les suivants :

Toute construction nouvelle, même sans fondations,  
changement de destination de locaux existants, création  
de niveaux supplémentaires, modification de l'aspect  
extérieur ou du volume.

Les travaux soumis à déclaration de travaux :  
Tous autres travaux

Ravalement, construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>, ouvrages dé-  
montables, piscines, châssis , serres, clôtures.

Les imprimés sont disponibles en mairie.  
Nous restons à votre disposition pour tout  
renseignement complémentaire.



# Le FONCTIONNEMENT de la COMMUNE

Le bulletin d'information commente et illustre souvent les travaux et les aménagements en projet ou réalisés sur la commune.

Ainsi que cela est rappelé dans ce N° 7, ils se poursuivent en cette fin d'année 2005.

D'autre part, merci à ceux qui ont déjà apporté leurs contributions intégrées dans le cahier d'observations relatif à la réalisation de la carte communale, comme il l'avait été signalé lors de la dernière réunion publique.

Cette contribution conforte des objectifs, et constitue déjà la base d'une réflexion. La préservation de notre cadre de vie, l'amélioration des conditions de vie de chacun, ainsi que la possibilité permise à chaque famille de développer son environnement et son habitat, ses attentes sont autant de repères à conjuguer harmonieusement avec l'intérêt général.

Dans cette tâche nous sommes accompagnés par le cabinet FULCRAND/ LE HÔ pour progresser dans cette réflexion sur le territoire de la commune.

Elle permettra d'aboutir à l'élaboration de la carte communale.

Le cahier d'observations est toujours à votre disposition au secrétariat de la mairie.

Le conseil municipal souhaite poursuivre  
et partager cette réflexion avec la population  
qui sera conviée ultérieurement  
à une réunion d'échange  
au cours de laquelle participera également  
le cabinet d'étude FULCRAND/LE HÔ.

Le président de la commission  
Travaux et Urbanisme.  
Pascal CREMER



### Récapitulatif succinct des comptes rendus

## Conseil Municipal du Vendredi 27 mai 2005

### 1° Subvention Voyage scolaire

#### **Voyage Paris**

Le maire informe le conseil municipal du courrier du Collège Marceau Lapierre de ST Jean du Gard en date du 07.04.2005.

Le conseil municipal est favorable pour demander un bilan financier du voyage au collège afin de se prononcer sur une éventuelle aide financière.

#### **Voyage Allemagne**

Le maire informe le conseil municipal du courrier du Collège de la Galaberte de St Hippolyte du Fort en date du 28 mars 2005.

Le conseil municipal est favorable pour demander un bilan financier du voyage au collège afin de se prononcer sur une éventuelle aide financière.

### 2° Urbanisme :

#### **Permis de construire :**

Madame MOREL Lydie a déposé une demande de permis de construire .

Après étude du dossier, le conseil municipal émet un avis favorable pour l'élaboration de ce bâtiment qui sera à usage agricole exclusivement et définitivement.

Monsieur MERY a déposé une demande de permis de construire.

Après étude du dossier, le conseil municipal émet un avis favorable.

### 3° Révision du POS St Jean du Gard

Le maire informe le conseil municipal du courrier de la mairie de St Jean du Gard reçu en date du 20 avril 2005 concernant la révision du POS.

Le conseil municipal, à l'unanimité souhaite que la mairie de Ste Croix de Caderle soit consultée pour la révision du POS.

### 4° Informations travaux

#### **Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Lasalle (SIAEP) :**

Le maire fait part aux conseillers des dernières informations obtenues lors de la réunion du jeudi 26 mai. Notamment l'emplacement des poteaux incendies. Le maire demande l'avis des conseillers concernant les emplacements.

Le maire indique également l'échéancier approximatif fixé lors de cette réunion : Appel d'offres : mi - juillet, début des travaux : mi-septembre. Il informe également que des travaux supplémentaires sont en cours de chiffrage.

#### **Adduction d'Eau Potable (AEP) 1<sup>ère</sup> tranche :**

Le maire informe le conseil municipal que la société SODEC vient vidanger le réservoir et installer l'échelle le jeudi 9 juin. Il n'y aura pas de coupure d'eau. Il indique que la société EPUR a changé la pompe doseuse.

Les comptes rendus sont affichés dans les panneaux d'informations à la suite de chaque conseils :

- place de la mairie
- Carrefour des pins
- Hameau des Mouzignels

### Récapitulatif succinct des comptes rendus

#### **Chapelle**

##### **Electricité :**

Le maire explique aux conseillers que suite au passage de la société SOCOTEC qui vérifie les installations électriques, il serait nécessaire d'effectuer des travaux pour mettre aux normes l'installation.

Après discussion, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de prévoir une prise de terre définitive et d'y raccorder provisoirement les prises électriques nécessaires. Les travaux de mise aux normes définitifs seront effectués après les fouilles.

##### **Travaux suite aux Fouilles :**

Le maire indique que des devis ont été demandés pour l'enlèvement de la terre et l'établissement d'un plancher recouvrant les fouilles.

Après étude des réponses, le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité de prendre l'entreprise CERRET pour un coût de 1 105 € HT (évacuation terre + pierres + fourniture et pose d'une estrade).

##### **Rallonges table du conseil municipal :**

Le maire fait part au conseil du devis de M BONZON concernant la fabrication de deux rallonges pour la table du conseil et demande aux conseillers s'ils sont d'accord pour commander les travaux.

Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité, de ne pas commander ces travaux pour le moment sans toutefois abandonner le projet et un courrier sera adressé en ce sens à M BONZON.

#### **5° Questions diverses**

##### **Panneau d'affichage municipal :**

Le maire propose au conseil municipal de fermer le panneau d'affichage sur la place F. Volpelière.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de fermer le panneau et AUTORISE le maire à signer tout document concernant cette démarche.

##### **Logiciel cadastre :**

Le maire informe le conseil que le logiciel concernant le cadastre et le réseau d'eau est en place. Il précise que les conseillers peuvent venir le consulter au secrétariat.

##### **Ecurie des Camisards :**

Le maire fait part au conseil du courrier de l'Ecurie des Camisards reçu en date du 18 mai concernant l'autorisation de passage du Rallye des Camisards le 24 et 25 septembre 2005, en liaison.

Le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité d'autoriser l'Ecurie des Camisards à effectuer le passage du Rallye des Camisards sur la commune par la départementale D 153, le samedi 24 septembre de 14h30 à 18h et le dimanche 25 septembre de 8h à 16h.

##### **Subvention Dotation Globale de l' Equipement :**

Le maire informe les conseillers de l'avis favorable reçu par la Préfecture au titre de la Dotation Globale de l' Equipement concernant la rénovation des façades de la chapelle. Cette subvention s'élève à 5 562.00 €.



### Récapitulatif succinct des comptes rendus

Association Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc :

Le maire demande au conseil sa décision concernant l'adhésion à l'association des Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc. Le conseil, DECIDE, à l'unanimité d'adhérer à l'association.

Aménagement village :

Le maire demande aux conseillers de prendre une position sur l'avancement du projet « Aménagement village ». Il indique que le conseil général a accordé une prolongation de la subvention d'un an pour le dallage de la place.

Il propose de lancer une consultation aux différentes entreprises avec plusieurs critères de dallage avec les informations récupérer par le travail de M DUFOIX, architecte mandaté pour l'aménagement du village. Le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité d'autoriser le maire à lancer cette consultation pour effectuer le dallage de la place

F.Volpelière.

Le maire demande aux conseillers de choisir le type de règlement pour l'architecte M DUFOIX, soit une maîtrise d'œuvre par tranche de travail ou globale, soit un montant forfaitaire par rapport aux documents fournis.

Le conseil municipal, après discussion, DECIDE de rémunérer M DUFOIX par rapport au travail effectué et aux documents fournis soit la somme de 5 335 € HT.

Chemin du Campel :

Le maire informe le conseil municipal de la demande de Mme STANISIERE, habitante à la Rouquette, concernant la mise en place d'un panneau voie sans issue au début de chemin communal du Campel.

Le conseil municipal, Considérant que des demandes similaires ont été satisfaites, DECIDE, à l'unanimité d'effectuer la pose d'un panneau voie sans issue à l'entrée du chemin du Campel.

Photocopieur :

Le maire informe les conseillers que le photocopieur vendu au Lieu ressources reste impayé. Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de demander la restitution du photocopieur au Lieu Ressources 1<sup>er</sup> Accueil du Vidourle.

Nouveau contrat :

Le maire informe le conseil municipal des nouveaux contrats d'embauche, « le contrat avenir » et « le contrat d'accompagnement dans l'emploi ».

Le conseil municipal, donne son accord, à l'unanimité, pour que le maire effectue les démarches nécessaires pour ce recrutement.

Assainissement :

Edmond JULIEN, propriétaire de la maison située sur la place, demande l'autorisation d'effectuer des travaux de remise en état des tuyauteries de son assainissement et d'eau sur la voie communale dite « calade », avant que la commune fasse le dallage. Le conseil donne à l'unanimité, un avis favorable à sa demande.

### Récapitulatif succinct des comptes rendus

#### **Ordures Ménagères :**

Ginette LAFONT, déléguée à la communauté de communes, commission ordures ménagères, indique qu'elle souhaiterait que la question des ordures soit à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Car la question est délicate, et importante.

Elle informe les conseillers de sa participation à la prochaine réunion de travail concernant la redevance des ordures ménagères. Ainsi elle souhaite avoir l'avis des conseillers sur la tarification de la redevance, notamment sur le tarif des résidences secondaires. Le maire indique que le tarif est le même pour les résidences secondaires et les familles. Ginette LAFONT indique également que la commune de CROS qui fait partie de la communauté de communes, effectue son ramassage par le biais de l'employé municipal, les autres communes estiment qu'il serait souhaitable que CROS soit comme tout le monde. Cependant le maire de CROS a indiqué à la communauté de communes qu'il était d'accord si le service revient au même prix pour ses administrés.

Ginette LAFONT demande l'avis du conseil municipal sur ce point. Le conseil municipal, trouve qu'il est plus juste pour les communes adhérentes à la communauté de communes que toutes les communes soient sur le même plan.

En fin Ginette LAFONT indique qu'il serait bon d'organiser une réunion publique afin d'informer la population sur les augmentations à venir et notamment sur l'importance et les conséquences du tri sélectif.

Le maire prendra rendez-vous avec Ginette LAFONT et Violette AURIOL auprès de la communauté de communes afin de régler le problème du container sur la départementale D 153 au plus vite car il dure maintenant depuis trop longtemps.

#### **Répéteur :**

Le maire informe le conseil municipal de la mise en service du répéteur Orange.

### **Conseil Municipal du vendredi 01 juillet 2005**

#### **1° Choix de l'entreprise pour dallage de la place**

Le conseil municipal après avoir étudié les différentes offres :

Décide de retenir l'entreprise HEBRARD sous réserve qu'elle remplisse les critères concernant les garanties d'assurance.

#### **2° Table d'orientation**

Le conseil municipal après discussion, Considérant n'avoir pas assez d'informations, DECIDE de se renseigner sur la position des organismes subventionneurs ainsi que sur l'aspect technique et pratique de ce projet.

#### **3° / Subvention voyages scolaire**

Monsieur le maire informe le conseil qu'un courrier de relance va être effectué au deux structures (Collège de St Hippolyte et Centre Social de l'Oustal).

#### **4° / Questions diverses :**

**Adduction d'Eau Potable :** Monsieur le maire informe le conseil que le nettoyage du château d'eau se fera cet hiver en raison de la sécheresse.

Il indique également que des nouvelles normes sont en vigueur concernant l'analyse de l'eau, notamment sur la radioactivité.

### Récapitulatif succinct des comptes rendus

**Transport scolaire :** Monsieur le maire informe le conseil de la clôture des inscriptions pour le ramassage scolaire de la rentrée 2005/2006, pour le ramassage de St Jean 17 élèves dont 6 élèves de Ste Croix de Caderle inscrits.

Pour le ramassage de Lasalle, 10 élèves dont 1 maternelle qui devra être accompagné.

**Les fouilles à la chapelle :** Monsieur le maire indique aux conseillers que le rapport de l'archéologue est consultable au secrétariat.

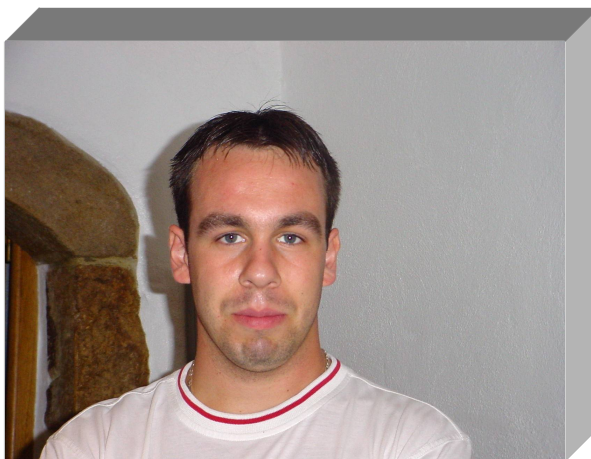
concernant les demandes d'aide financière pour les travaux de la deuxième tranche. *Ginette LAFONT* donne au conseil municipal l'idée d'inviter par un courrier le ministre de la culture Monsieur DONNADIEU de VABRES à venir sur la commune. Le conseil municipal émet un avis favorable et propose que Pascal CREMER s'occupe d'établir ce courrier.

**Réunion d'Information :** Monsieur le maire indique que la réunion d'information du samedi 16 juillet à 16h30 portera sur les thèmes suivants : le zonage assainissement, la carte communale, les ordures ménagères et les travaux d'adduction d'Eau potable de la deuxième tranche.

**Terrain Sauze Long :** Monsieur le maire informe le conseil municipal de la conclusion de la Direction du développement Social, elle permet de classer le dossier sans suite.

**Internet :** Monsieur le maire informe le conseil du projet de la mise en libre service l'accès internet de la mairie qui n'est actuellement pas desservie par l'ADSL. Après discussion il est décidé que des informations complémentaires seront apportées lors d'un prochain conseil municipal.

**Création Régie de recette pour fax et copies :** Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, souhaite la création d'une régie de recette pour les copies et les fax. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, souhaite la création de cette régie.



Loïc PUECH

a été recruté en qualité  
**d'agent d'entretien**  
en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi  
à compter du **01 septembre 2005.**

**Il sera chargé :**  
D'effectuer divers petits travaux  
(maçonnerie, peinture) aménagement, emplacements de  
boxes ordures ménagères, d'entretenir  
les chemins communaux,  
les espaces verts,  
et le cimetière.

**Nous lui souhaitons la bienvenue  
dans notre village.**





### Bilan de la saison 2005

Après la prestation très réussie des enfants de Maurice ANDRE accompagnés à l'orgue par Jean Claude FRANCON, le 20 août dernier, il est grand temps que nous fassions un bilan de notre saison d'été 2005.

L'association des Amis du temple a donc organisé cinq concerts dans la Chapelle romane de Ste Croix, des concerts allant du classique– vocal et instrumental– à la variété et qui ont attiré un public chaleureux.

Début juillet, nous avons eu l'ensemble vocal Lucien BAS avec ses chants de la renaissance de Josquin des Prés. Une performance dans le travail de la voix, une perfection dans l'interprétation.

Ensuite, le 15 juillet la voix de Claire LEONARD et l'accordéon de Cédric BAILLEUL nous ont émus ou amusés avec leurs chansons à textes.

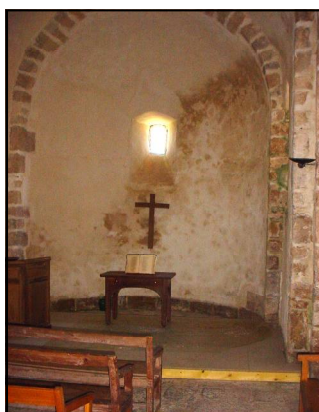
A la fin juillet, nous avons reçu l'ensemble ARIANNA : Marie Paule Nounou au Clavecin et le ténor Raphaël BREMARD ont parcouru avec beaucoup de finesse l'Europe Baroque (œuvres de Charpentier, Purcell, Bach, Haendel,...).

Pour changer de style, mais toujours avec entrain, le 5 août, Pierre ALMERAS et son groupe « La Plantation » nous ont raconté et chanté le Gospel avec conviction et brio.

Enfin, le 20 août, le concert classique donné par Béatrice ANDRE (Haut Bois) Nicolas ANDRE (trompette) et l'organiste Jean-Claude FRANCON a été un succès. Plus de 130 réservations, mais les murs de la chapelle ne sont pas « élastiques » ! Aussi de nombreuses personnes ont été déçues de ne pouvoir accéder à l'intérieur. C'est avec beaucoup de talent que les trois virtuoses, dignes héritiers de Grand Maurice ANDRE, ont interprété Albinoni, Haendel, Bach, Mouret et d'autres morceaux pour le ravissement d'un public conquis.

L'association des Amis du temple remercie grandement toutes les personnes qui sont venues assister aux concerts et plus particulièrement celles qui se sont déplacées plusieurs fois.

Cela nous a donné du baume au cœur et l'envie de continuer sur cette lancée la saison prochaine.



Violette AURIOL,  
Vice Présidente.

### Bilan des expositions de 1998 à 2005

|      | Expositions                                     | Nb de jours | Nb de visiteurs |
|------|-------------------------------------------------|-------------|-----------------|
| 1998 | 4 <sup>ème</sup> centenaire<br>Edit de Nantes   | 17          | 297             |
| 1999 | Guerre 14.18                                    | 22          | 96              |
| 2000 | L'eau                                           | 26          | 280             |
| 2001 | Serres et Valats                                | 33          | 652             |
| 2002 | Ste Croix de Caderle                            | 12          | 191             |
| 2003 | L'enfant, la plante et la fa-<br>mille cévenole | 30          | 267             |
| 2004 | Des outils agricoles                            | 28          | 368             |
| 2005 | Centenaire de la loi 1905                       | 22          | 192             |
|      |                                                 | 190         | 2 343           |

Depuis 1998, la municipalité organise une exposition gratuite chaque année et ce durant 3 semaines environ pendant la saison estivale.

Comme vous pouvez le constater, de nombreux visiteurs viennent les admirer et en profiter pour découvrir notre magnifique petit village.

Un grand merci à Pierre BOLLE, conseiller municipal, qui s'occupe de trouver chaque année une nouvelle exposition sur un nouveau thème et qui se charge de la tenue de l'ouverture des permanences en grande partie.

# Les evenements de la commune

## 4. La rentrée scolaire

### LE TRANSPORT



Géré et pris en charge à 100 %  
par le Conseil Général du Gard  
Et organisé par la mairie en tant qu'organisateur de 2 rang.  
le transport de la Rentrée 2005/2006  
Compte 27 élèves.

Ramassage Ste Croix—St Jean du Gard (assuré par la société C.A.R):

18 élèves.

14 St Jeannais et 4 crucicaderliens., 7 Primaires et 11 collégiens

Ramassage Ste Croix—Lasalle (assuré par la société FORT): 9 élèves.

9 Crucicaderliens., 9 Primaires.

### LES FRAIS SCOLAIRES

2004/2005



Facturés par la commune de Lasalle à  
la commune de Ste Croix les frais scolaires  
comprennent les fournitures  
scolaires, la redevance photocopieur, l'achat de  
matériel, le personnel,  
l'électricité, le téléphone, les assurances  
et l'entretien.

296.50 € par élève scolarisés au primaire et à la maternelle.

Pour Ste Croix il y a eu 11 élèves concernés soit un total de **3 261.50 €**.

### LA CANTINE

2004/2005



La municipalité soutien les familles en  
Finançant 50 % du prix du  
repas de la cantine de LASALLE.

10 élèves ont mangé à la cantine et ont bénéficié d'une participation de 2,90 € par repas et par élève.

Cela a représenté 1 100 repas pour un coût de : **3 190 €**.

### LES BOURSES

2004/2005

La municipalité a versée une bourse pour des  
activités périscolaire aux familles des enfants  
scolarisés et domiciliés sur la commune.

Le montant global alloué a été de **3 360 €**

### Aménagement place du Haut

Notre agent d'entretien a commencé l'aménagement de la place du haut en confectionnant des banquettes ce qui mettra en valeur l'entrée du village.



AVANT



APRES

### Bacs à Ordures Ménagères

La mairie souhaite dissimuler tout les bacs à ordures ménagères de la commune dans des boxes en bois ce qui permettra d'une part d'avoir un aspect visuel plus harmonieux et d'autre part de maintenir les bacs à leur place en cas de vent violent.

### Entretien des chemins communaux

Loïc va prochainement commencer l'élagage des arbres et le débroussaillage sur les deux chemins communaux à savoir la route conduisant au hameau du Campel et celle de la Fontanelle.



### Aménagement de la place F.Volpelière Et de l'accès à la chapelle

Le conseil municipal souhaitait réaliser la réfection de la place en l'intégrant harmonieusement dans le hameau. De nombreuses réunions et discussions sur le choix du dallage et un lancement de consultation d'entreprise ont permis au conseil municipal dans sa séance du 01 juillet 2005 de choisir l'entreprise HEBRARD pour effectuer le dallage dans un style calade.

En effet la place et l'accès à la chapelle ont été très endommagés par les travaux d'enfouissement des lignes électriques et par l'installation des canalisations d'eau potable ce qui rendait l'endroit dangereux pour les Piétons. Le conseil municipal a longuement travaillé et réfléchi à des solutions adaptée au mieux à ce lieu et au style du village.

Si le temps le permet, ces travaux devraient être terminés courant décembre 2005.



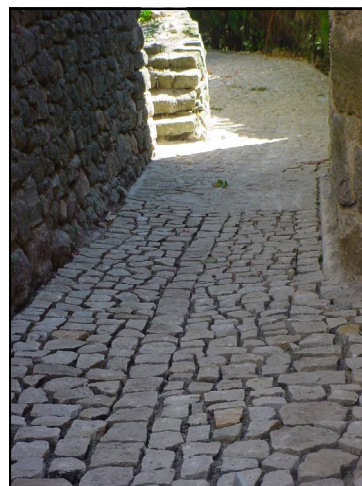
*Les travaux  
sont encore  
en cours ...*



*... Mais le résultat peut déjà être remarqué.*



**Avant**



**Après**

### L'Adduction d'Eau Potable : Deuxième partie de la commune

## ***Les travaux vont débuter !***

### **Maître d'ouvrage** **Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de LASALLE**



Les travaux d'adduction d'eau potable de la 2ème partie de la commune dont le syndicat d'adduction d'Eau Potable de LASALLE sera maître d'ouvrage, débuteront prochainement.

En effet, le choix des entreprises suite à un appel à candidatures a été fait.

Les travaux devraient donc commencer dès novembre 2005.

Plusieurs réunions se sont déroulées sur le terrain pour définir le passage des canalisations.

L'implantation du château d'eau a déjà été faite. Il sera situé au Pic de Montvaillant.

Des réunions de chantier seront prochainement programmées.

Nous restons à votre dispositions pour vous fournir tous renseignements complémentaires.

# L'HISTOIRE DE LA COMMUNE



## 1. La Chapelle Romane



La date de construction de cet édifice reste imprécise et la première mention écrite datant de 1384 laisse supposer sa construction vers la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Le choix de cet emplacement pour l'édification d'une église soulève une question. En effet, si l'on considère que le point de départ de la commune est le hameau de Caderle distant de 3 Km environ, on peut se demander pourquoi on a élevé une église à cet endroit, qui, à l'époque devait être un lieu inculte et désert. Sans doute, la situation dominante y est pour quelque chose, mais nous ne sommes pas loin de croire qu'il y avait précédemment à cet endroit, un édifice religieux plus ancien, où bien un lieu naturel divinisé à la période gauloise.

Il serait intéressant de pouvoir effectuer des recherches archéologiques au niveau des fondations.

Tel qu'il apparaît maintenant, collé à des constructions agricoles, l'édifice ne correspond plus à rien de ce qu'il a dû être au moment de sa splendeur : une nef romane surmontée d'un clocher flanquée de deux petites chapelles croisées de voûtes et d'un chœur en demi-cercle.

L'adjonction d'un grenier au dessus de la porte d'entrée, la suppression du clocher, la surélévation des chapelles, le déplacement du faîte de la toiture, le font paraître de l'extérieur comme un bâtiment massif et il faut y entrer pour retrouver l'élégance de la voûte en plein cintre de la nef centrale, la croisée de voûte de la petite chapelle latérale, qu'une restauration récente vient de mettre en valeur, pour imaginer ce qu'il a pu être à ses débuts.

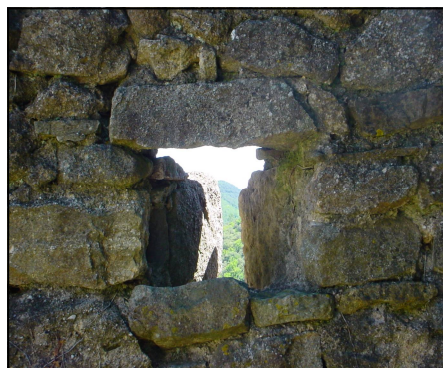
La sobriété actuelle de l'intérieur, due au culte protestant, fait oublier les ornements qui ont dû le décorer lors de sa destination première. C'est ainsi que le 27 octobre 1420, l'inventaire des objets du culte signale l'existence d'une croix d'argent, de deux candélabres, etc...





# L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

## 1. la Chapelle Romane



C'est probablement vers cette époque que l'église est élevée au rang de prieuré avec comme blason pour la paroisse : « d'azur à une croix d'or cantonnée de quatre croisettes de même ».

Les péripéties de l'histoire sont souvent la cause de bien des destructions. L'église sera en partie détruite au moment des guerres de religion, la commune ayant comme la plupart des villages cévenols, embrassé le parti de la Réforme. Par contre, les habitants vont construire des fortifications que l'on peut encore voir en partie de nos jours. Elles se présentent sous la forme d'un pentagone irrégulier, adossé au mur sud de l'église.

La porte d'entrée se trouve dans le mur sud. On y accède par un perron arrondi de cinq marches. Cette ouverture devait être fermée par une porte en bois, disparue aujourd'hui. A droite de la porte, une meurtrière assurait sa défense.

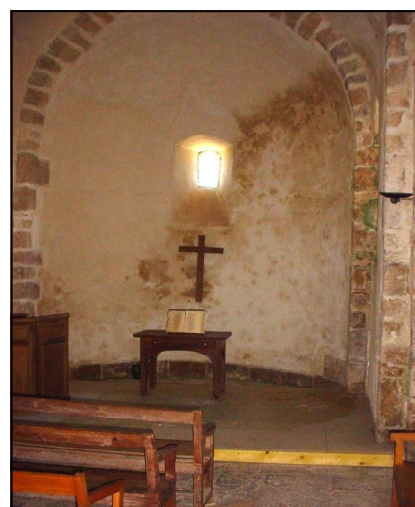
Le mur Sud-Est, large de 0.45 m environ n'existe plus que sur une distance de 7 mètres : on peut encore y voir cinq meurtrières.

Les catholiques s'emparèrent du village au mois de mars 1580. l'église, abattue pendant les troubles ne possédait plus qu'une chapelle sans toit, le reste ayant été rasé pratiquement jusqu'aux fondations, sauf peut être la base du mur Nord de la chapelle. L'église fut reconstruite entre 1653 et 1663, sous le ministère de Raymond BARRAULT, qui fit réparer à ses frais la maison presbytérale et qui dota sa paroisse d'une cloche. Décédé en 1686, il sera enseveli dans la nef de l'église.

Durant la guerre des camisards, le 25 novembre 1703, l'église et la cure furent brûlées, c'est-à-dire que l'on fit brûler tout ce qui était en bois à l'intérieur du bâtiment, mais les murs n'en subirent pas trop les conséquences, semble-t-il.

Jusqu'à la Révolution les répartitions sur le bâtiment vont se succéder pour lui donner petit à petit l'aspect que nous voyons de nos jours. Pendant la révolution, l'église et la cure vont être classées « biens nationaux ». Lors de la vente des biens nationaux, il fut laissé au curé un « demi arpent » qui consistait en la maison curiale, le jardin situé derrière la maison et la petite terre close devant l'église, le reste fut vendu aux enchères le 2 août 1791. Le curé racheta la vigne pour 175 livres, et la revendra par la suite. L'Eglise et le cimetière furent donnés au culte protestant en 1802.

Une association des « Amis du Temple de Ste Croix de Caderle » se constitue en janvier 1985 et pendant deux ans, mène à bien la restauration de cette ancienne chapelle du XIII<sup>ème</sup> siècle : consolidation de l'abside, réfection de la toiture, aménagement de l'intérieur, etc...



Texte de : Pierre VALETTE

### *M usée M unicipal*

Durant toute la saison estivale, le musée a été ouvert en même temps que l'exposition dont les visites sont gratuites.

Les différents visiteurs ont exprimé leurs satisfactions sur le livre d'or du musée.

Toutefois, toute personne qui souhaiterait le visiter peut s'adresser au secrétariat de la mairie, directement au bureau les jours d'ouverture ou au 04.66.85.22.63.



En raison du manque de place dans la chapelle à l'occasion des différents concerts organisés par l' Association « Les Amis du Temple », l'harmonium a été déplacé dans le musée.

# L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

Chiffres clés

3. La Population

Source : Insee, Enquête de recensement 2005.

## La Population

|                 | 2004 | 1999  |
|-----------------|------|-------|
| Population      | 115  | 106   |
| Part des hommes | 53 % | 52.8% |
| Part des femmes | 47%  | 47.2% |

**Depuis 1999, la population a augmenté de 9 habitants, soit une progression de 8.5 %**

## Les Ménages

**Depuis 1999, la commune compte 6 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 15.4 %**

|                   | 2004 | 1999 |
|-------------------|------|------|
| Nombre de ménages | 45   | 39   |

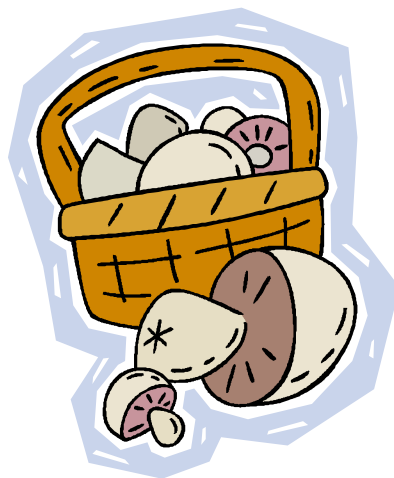
## Le Logement

|                        | 2004 | 1999 |
|------------------------|------|------|
| Ensemble des Logements | 70   | 77   |
| Résidences principales | 45   | 39   |
| Résidences secondaires | 25   | 35   |
| Logement vacant        | 0    | 3    |

**La commune compte 7 logements de moins qu'en 1999, ce qui représente une diminution de 9.1%.**



*Le Maire  
et  
le Conseil Municipal  
souhaitent à toutes et à tous  
un bon automne.*



Bulletin réalisé et édité par la mairie de Ste Croix de Caderle,  
avec l'aide de Monsieur le Maire  
et Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.